AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-4-76 010800

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 62 - 9 avril 1976 Abonnement annuel : 50 F

GRANDE CULTURE

L'année 1975 a été particulièrement fertile en problèmes parasitaires affectant les céréales.

Il apparaît opportun, alors que les nouvelles cultures entrent en végétation active de faire le point sur ce qu'a été la dernière campagne et sur les enseignements que nous pouvons en tirer pour 1976.

Cet exposé comprendra deux parties distinctes et publiées dans deux avis successifs :

- les maladies sur céréales
- les parasites animaux sur ces mêmes cultures

LES MALADIES SUR CEREALES EN 1975 - CHAMPAGNE-ARDENNE

Parmi les maladies de la base des tiges c'est le piétin-verse qui a le plus sévi en Champagne. Les attaques de fusariose ont été rares.

Alors que la clémence de l'hiver pouvait laisser présager des attaques précoces, le piétin s'est révélé relativement tardif. Au 15 avril, la plupart des blés ne présentaient aucune lésion caractéristique sur la base des tiges. Ces altérations ne se manifestèrent que fin avril et au cours de la première décade de mai ; même passé la mi-mai pour les secteurs les plus tardifs.

Par la suite l'évolution de la maladie fut très active et à partir de la fin mai des nécroses profondes se remarquaient avec ensuite une incidence sérieuse sur les rendements, à la faveur de conditions de végétation médiocres en juillet.

Si l'examen des cultures permet de se faire une opinion sur le risque de dommages et sur la rentabilité d'une intervention, alors placée dans les meilleures conditions d'efficacité, il est à remarquer que des exploitants se sont laissés surprendre par l'apparition tardive de la maladie. Par avis du 7 mai nous n'avions pas manqué de souligner cette question, en rappelant le seuil qui nous parait opportun en Champagne crayeuse : intervenir lorsque 25 % de pieds présentent une ou plusieurs tiges attaquées.

Compte-tenu de l'évolution tardive du piétin-verse les escourgeons ont, d'une manière générale, moins souffert que les blés placés dans des conditions identiques.

En ce qui concerne les éventuelles interventions contre les maladies de la base des tiges il y a lieu de signaler que si les spécialités à base de méthylthiophanate n'ont pas subi de réductions de doses par contre les produits à base de carbendazim sont maintenant recommandés à la dose de 200 g/ha de matière active contre 250 g précédemment.

Si cette dose se révélait satisfaisante à l'égard du piétin-verse, il y a lieu de souligner que les interventions doivent être alors effectuées dans les conditions les plus

favorables à une bonne action du produit : plantes en végétation active, pulvérisation atteignant très bien la base des plantes, lésions caractéristiques mais encore limitées aux gaines les plus externes.

Le piétin-échaudage malgré les conditions de végétation assez médiocres de juillet s'est peu manifesté. Cette affection, surtout grave sur les défriches, parait maintenant en très nette régression car ces sols sont cultivés pour la plupart depuis déjà de nombreuses années.

L'Oïdium des céréales n'a présenté qu'une virulence limitée au cours de la dernière campagne. Par contre il a été très actif sur les semis d'escourgeons effectués cet automne, surtout sur ceux réalisés tôt en saison.

Sur orges de printemps qui sont, en terres blanches ou grises celles souffrant le plus de cette maladie, nous restons partisans du traitement systématique des semences à l'éthirimol. Toutefois cette position serait à reconsidérer si les attaques de rouille brune devaient s'intensifier en fin de végétation.

Pour les autres céréales il est à rappeler que les produits dits "polyvalents" sont nettement insuffisants pour contrôler cette maladie lorsqu'elle est virulente et que dans le cas d'attaques sérieuses en sols de craie il est nécessaire de recourir à un produit spécifique. La rentabilité d'une telle intervention étant toujours liée aux conditions climatiques des 15-20 jours suivants qui influent sur l'évolution de la maladie.

La rouille jaune du blé a posé de sérieux problèmes en 1975. Alors que les cultures céréalières de Champagne crayeuse souffrent fréquemment d'attaques de maladies de pied, la région, relativement froide et continentale, est peu favorable à l'évolution des rouilles.

Cette race de rouille jaune, dont des foyers avaient été observés depuis plusieurs années en périphèrie (Tardenois-Argonne) s'est implantée sérieusement dans nos régions à la faveur des conditions climatiques de l'hiver et du printemps : hiver doux et printemps froid.

Sur Joss semés tôt des foyers étaient observés dès le 10 avril. La maladie progressa activement au cours de ce mois, ce qui nous fit conseiller de ne pas éliminer manèbe ou mancozèbe des applications destinées à lutter contre les maladies de pied.

La pression de la maladie devenant toujours plus forte nous avons été amenés le 16 mai à conseiller un traitement spécifique pour éviter les attaques sur les feuilles supérieures et les futurs épis.

Si Joss a été de loin la variété la plus attaquée, des foyers sérieux ont également été remarqués sur TOP, TALENT et MARIS-HUNTSMAN - seules les variétés Capitole et Champlein sont restées indemnes.

Si les traitements réalisés au cours de la seconde quinzaine de mai ont été particulièrement bénéfiques, la maladie a été totalement stoppée par les fortes températures enregistrées du 11 au 15 juin. Par la suite la rouille jaune reprit une activité, mais très limitée.

Les emblavements de Joss ont été très rares cet automne (2 à 3 % des blés d'hiver, soit 1/10 de ce qu'ils furent au cours de la campagne 1974-75). Toutefois il est à craindre que la rouille jaune, de par ses pathotypes, bien adaptés aux variétés très cultivées actuellement (TOP - TALENT - MARIS-HUNTSMAN) ne s'y révèle aussi dommageable.

Les conditions climatiques de l'hiver ont été moins favorables à la maladie mais il est à présumer que les sources d'inoculum sont plus importantes et il faut être vigilant. Des pustules ont d'ailleurs été récemment observées en secteurs hâtifs sur blé Joss.

.../...

L'efficacité des produits pouvant être mis en oeuvre étant limitée à 15-20 jours, il ne semble pas opportun de traiter sur les premières taches mais d'intervenir sur maladie éventuellement plus développée, avant qu'elle ait occasionné d'appréciables dommages au feuillage. Nous diffuserons en temps opportun les éléments qui tous paraîtront les plus judicieux à ce sujet.

De toute manière il est formellement conseillé de ne pas exclure manèbe ou mancozèbe des éventuelles interventions contre les maladies de pied.

Fusariose et Septoriose des organes supérieurs et des épis

Comme au cours des précédentes années ces affections ont été peu observées en 1975. Toutefois il ne faut pas sous-estimer le risque de dommage de ces maladies qui ont déjà sérieusement sévi dans nos secteurs, tant en sols de craie (fusariose) qu'en limons (principalement fusariose).

Ce sont surtout les conditions climatiques de la période épiaison-floraison qui déterminent l'évolution de la fusariose et de la septoriose, bien entendu liés à des facteurs secondaires : micro-climat local, variété, fertilisation, densité de végétation etc...

Alors qu'il est possible de fixer un seuil relativement valable pour déclencher un éventuel traitement contre les maladies de pied, un tel critère n'existe pas pour ces affections sur épi. Toutefois il apparait que lorsque la partie supérieure de la tige et les deux feuilles supérieures sont indemnes de maladie au stade épiaison le risque de dommage est très limité.

Opportunité des interventions contre les maladies des céréales

Au cours de la dernière campagne plus de 50 % des surfaces en céréales de la Champagne crayeuse ont reçu un traitement dirigé contre les maladies de pied. Si dans le contexte 1975 cette proportion peut être considérée comme valable il est à regretter que des interventions aient été négligées, alors que d'autres furent réalisées systématiquement, pour ne pas dire aveuglément. Il est à rappeler que si nos cultures céréalières en sols de craie peuvent parfois accuser des gains de rendement substanciels à la suite de ces applications les mêmes résultats ne sont pas à attendre en sols de limon.

La possibilité qui nous est offerte de contrôler les maladies de pied ne devrait pas inciter certains exploitants à exagérer une rotation déjà le plus souvent trop chargée en céréales.

A l'inverse des précédentes, la rouille jaune du blé ne doit pas être considérée jusqu'à présent comme une maladie endémique de nos régions.

Les produits spécifiques que nous possédons peuvent enrayer la maladie dans son évolution ; des applications systématiques et précoces ne seraient pas forcément les meilleures. Toutefois dans l'hypothèse de traitements contre les maladies du pied ne pas exclure manèbe ou mancozèbe.

Indépendamment de l'oïdium à l'évolution très capricieuse et imprévisible, les maladies de l'épi ne doivent pas être négligées. Si elles n'ont pas sévi depuis plusieurs années en Champagne elles constituent cependant un élément dont il faut tenir compte.

7132

Parmi les produits autorisés à la vente le Service de la Protection des Végétaux préconise les produits suivants pour 1976 :

Type de céréale	Maladies à combattre	Stade d'intervention		Matières actives	Spécialités	Doses PC/HA
ORGE DE PRINTEMPS	OIDIUM et ROUILLES	DEBUT A FIN GONFLEMENT	absence de rouilles	ditalimfos	LAPTRAN 20 EC	2,5 l
				éthyrimol	MILGO E	1 l
				soufre micronisé	MICROTHIOL SPECIAL	10 kg
					OIDIASE	13 l
				tridémorphe	CALIXINE	0,75 l
				triforine	SAPROL	1,5 l
				éthyrimol + captafol	MILCAP	4 l
			présence de rouilles	dinocap + mancozèbe	MANCOKAR	4 l
				ditalimfos + manèbe	NOLON	3,5 kg
				soufre + mancozèbe	RHF 73-2	13 kg
				soufre + manèbe	(SILODOR	14 kg
					(DARYL	12,5 kg
					(TRIAL	17 kg
	Oïdium :	lorsque 10 % du feuillage est atteint		tridémorphe + manèbe	CALIXINE M	5 kg
				soufre + thirame	DARYL 96	12,5 kg
	rouilles :	dès l'apparition de la maladie	Rouille jaune	oxycarboxine	RENDOR	2 l
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS BLE DUR DE PRINTEMPS ESCOURGEON	PIETIN-VERSE ET FUSARIOSE DU PIED	Entre 6 et 7 10-15 % d'attaques PREMIER A DEUXIEME NOEUD VISIBLE (AU PLUS TARD A L'APPARITION DE LA DERNIERE FEUILLE)		thiabendazole + manèbe	MANORAN TZ	4 kg
				carbendazim	BAVISTINE-DEROSAL	0,6 kg
				bénomyl + manèbe	(CEREBEL	3,5 kg
					(GREX	3 kg
				bénomyl + mancozèbe	EPIDOR	3 kg
				carbendazim + captafol	CERETAL	1,5 kg
				carbendazim + mancozèbe	EPIDOR P	3 kg
				carbendazim + manèbe	(BAVISTINE M	5 kg
					(GREX TX	2,5 kg
					(CEREBEL N	2,7 kg
				méthylthiophanate + manèbe	PELTAR	4 kg
				carbendazim + ditalimfos	CEREFLOR	3 l

P/33

COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE A DOMINANTE OIDIUM	DEBUT EPIAISON		tridemorphe	CALIXINE	0,75	l
	lorsque 10 % de feuillage est atteint		dinocap + manèbe	MANCOKAR	4	l
			ditalimfos + manèbe	NOLON	3,5	l
			éthyrimol + captafol	MILCAP	4	l
			soufre + mancozèbe	RHF 73-2	13	kg
			soufre + manèbe	(DARYL M	12,5	kg
				(SILODOR	14	kg
				(TRIAL	17	kg
			soufre + manèbe + thirame	CRYPTOSAN	12,5	kg
			soufre + thirame	DARYL 96	12,5	kg
			tridémorphe + manèbe	CALIXINE M	5	kg
COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE A DOMINANTE ROUILLES	montaison à fin floraison		oxycarboxine (rouille jaune)	RENDOR	2	l
	suivant Avis de la Station d'Avertissements Agricoles		tridémorphe + manèbe	CALIXINE M	5	kg
COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE ET EPIS A DOMINANTE SEPTORIOSES ET FUSARIOSES	à partir de 10-5-1		bénomyl + manèbe	(CEREBEL	3,5	kg
				(GREX		
	(début floraison)		bénomyl + mancozèbe	EPIDOR	3	kg
			carbendazim + manèbe	BAVISTINE M	5	kg
			méthylthiophanate + manèbe	PELTAR	4	kg
			carbendazim + mancozèbe	EPIDOR P	3,75	kg

Méligèthes sur colza d'hiver

Les colzas évoluent vers la floraison avec des populations de méligèthes très variables et souvent faibles ; les à-coups thermiques étant peu favorables à la concentration des insectes.

Continuer à surveiller les cultures, en particulier si un relèvement sensible des températures intervient.

Il est rappelé :

- que le traitement n'est à envisager que lorsqu'on observe en moyenne 2 insectes par plante

- que les interventions qui ont dû être réalisées en début de mois ne conservent leur efficience que quelques jours

- que pour les grandes parcelles une éventuelle intervention pourrait, le plus fréquemment, se limiter aux bordures

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles
A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE
J. DELATTRE

n° du papier de presse 529 AD